

Questions à Jacques Ravaut - Propos recueillis par Noémie Colomb

***Etablir un lien permanent avec la personne handicapée tout au long de son parcours professionnel***

Aider les personnes handicapées à accéder à un emploi du milieu « ordinaire » et à s'y maintenir.

Tel est l'objectif du Collectif national pour la recherche de l'emploi accompagné, qui tient son assemblée générale constitutive le 17 juin (1). Explications avec Jacques Ravaut, l'un de ses animateurs (2).

- ***Qu'est-ce que l'« emploi accompagné » ?***

L'idée est d'aider les personnes handicapées à accéder à un emploi en milieu ordinaire de travail et à les accompagner tout au long de leur parcours professionnel en fonction de leurs besoins. Il s'agit aussi d'offrir un accompagnement à l'employeur dans la durée. Né dans les années 1980 en Australie, ce concept a essaimé dans beaucoup de pays, et des dispositifs d'emploi accompagné existent aux Etats-Unis, au Canada et dans de nombreux pays européens, en particulier en Allemagne. Une association – European Union of Supporter Employment – a même été créée pour regrouper, au niveau européen, les associations des différents Etats membres qui mettent en œuvre l'emploi accompagné. En France, une douzaine d'associations se réunissent depuis plus de un an autour de cette question. Aujourd'hui, nous nous constituons en association pour promouvoir cette notion et porter la dynamique d'emploi accompagné en France.

- ***Quel est l'intérêt de cet accompagnement ?***

Il se poursuit au-delà de la recherche d'emploi mais permet d'accompagner, de façon modulée, la personne tout au long de son parcours. Par exemple, si l'entreprise évolue, un référent peut aider la personne à intégrer un nouveau poste. Le service d'emploi accompagné aidera aussi le chef d'entreprise à organiser cet aménagement. C'est très rassurant pour l'employeur car il sait qu'en cas de problème, il n'est pas seul. Si son salarié arrive tous les jours en retard, il contactera le référent, qui pourra l'aider à mieux s'organiser le matin. Ce type d'accompagnement peut éviter un bon nombre de licenciements ! Autre exemple : si une personne souffre de troubles du comportement, le référent peut avoir une fonction de prévention, d'alerte. Il s'agit d'établir un lien permanent avec la personne – prenant à certains moments plus ou moins d'importance –, ce qui peut être particulièrement nécessaire pour les personnes souffrant d'un trouble psychique ou d'une déficience intellectuelle.

- ***En France, plusieurs dispositifs existent déjà...***

Les accompagnements existants sont tous des dispositifs à durée déterminée, d'assez courte durée. Les Cap emploi aident la personne handicapée à trouver un emploi, mais ne l'accompagnent pas plus de quelques mois. Il existe aussi des ESAT (établissements et services d'aide par le travail) hors les murs qui permettent à une personne d'être « mise à disposition » dans une entreprise du milieu ordinaire, mais le travailleur handicapé reste usager de l'ESAT. Des expériences menées au niveau local montrent que 5 à 10 % des usagers de ces établissements pourraient travailler en milieu ordinaire. Mais si un travailleur handicapé quitte la structure, il perd un statut très protecteur que lui garantit le système de financement des ESAT pour tomber dans un statut très précaire. Il faut créer un nouveau type de service, complémentaire des dispositifs existants, qui puisse apporter une sécurité à ces personnes en milieu ordinaire.

- ***Comment espérez-vous mobiliser ?***

La matinée du 17 juin sera consacrée à la création de notre association ; l'après-midi, un temps d'information permettra à d'autres associations d'être informées de l'existence de ce collectif et de sa démarche. Tout opérateur de terrain ou toute association représentative de personnes handicapées pourra y adhérer. Nous souhaitons regrouper l'ensemble des acteurs qui travaillent dans le champ de l'accompagnement dans l'emploi pour constituer un lieu de réflexion, de représentation, d'échange de pratiques et trouver des solutions de financement pour généraliser ce type d'accompagnement. Nous espérons que les propositions du futur rapport de la députée (PS) Annie Le Houérou, chargée d'une mission visant à proposer un accompagnement cohérent pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi tout au long de la vie des personnes handicapées, iront dans ce sens.

\*\*\*\*\*

Notes : (1) Le collectif rassemble notamment l'Adapt, l'Agapsy, l'APF, Cheops,, la Fagerh, la Fegapei...

[Retour au texte](#)

(2) Egalement président de la Fagerh.